



Après la circulaire du 3 septembre pour l'Education Nationale, nouveau rebondissement! L'IE de 11 mois et demi va être versée aux agents de la Fonction Publique arrivés en 2012 et 2013!

Mayotte continue de générer surprises sur surprises!

L'info.

L'UNSA vient d'avoir la confirmation ce soir que l'IE dite historique, c'est à dire relevant du décret 96 (abrogé en juin 2014 et revenu en juin 2015 pour l'annonce du 1er Ministre), était mise en paiement par ordre de Bercy.

Un soulagement venu à point nommé

A 15 jours de la revoyure à Paris pour la situation du service public de Mayotte, c'est un élément majeur qui vient d'être annoncé. Le politique a enfin repris ses droits sur les services ministériels! Il était temps! En effet, l'absence de confirmation de l'annonce du 1er Ministre par le versement effectif de l'IE de 11 mois aux agents arrivés en 2012 ou 2013, donnait du grain à moudre au mécontentement général devant cette instabilité statutaire chronique des fonctionnaires recrutés à Mayotte. A 15 jours de la revoyure et dans le contexte social de l'île actuellement, il fallait avancer sur ce dossier. C'est chose faite! Bravo à tous ceux qui ont oeuvré pour cette concrétisation: Matignon en premier lieu, mais aussi le MOM, la FP, la Préfecture de Mayotte et les organisations syndicales présentes dans l'intersyndicale depuis avril. Preuve s'il en est que le consensus syndical en synergie avec la Préfecture peut mener vers des issues positives !

Des problèmes risquent d'apparaître toutefois

Restent maintenant à résoudre pour les services la rétrocession du trop perçu de l'indexation et la modification du calcul de l'impôt sur les revenus. Là encore, nous devrions assister à des situations surréalistes... L'UNSA sera aux côtés de tous ceux qui auront besoin d'un accompagnement pour résoudre ces probables imbroglios.

